fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

CHAMBRE DE COMMERCE ACCRÉDITÉE 2013-2016 avec DISTINCTION

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Rétablissement du crédit d'impôt aux Fonds des travailleurs :
une bonne nouvelle pour la croissance des entreprises

Montréal, le 15 janvier 2016 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit que le ministre fédéral des Finances donne suite à son engagement de rétablir dans le prochain budget les crédits d'impôt pour les fonds des travailleurs.

Le précédent gouvernement avait décrété qu'à compter du 1er janvier 2015, ce crédit d'impôt serait graduellement aboli sur une période de trois ans. La FCCQ milite depuis trois ans contre cette décision. Lors de la dernière campagne électorale, la FCCQ, en collaboration avec la Chambre de commerce du Canada et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain avait réclamé le rétablissement des crédits d'impôt fédéraux aux fonds de travailleurs comme une mesure de stimulation de la croissance des entreprises.

« Notre appel auprès du ministre des Finances a été entendu et nous en sommes satisfaits », déclare Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. « Le rétablissement des crédits d'impôt fédéraux aux fonds fiscalisés est une bonne nouvelle pour les entreprises qui désirent assurer leur croissance. »

Au cours des cinq dernières années, les fonds fiscalisés, comme le Fonds de solidarité FTQ ou le Fondaction CSN ont investi 625 millions $ en capital de risque. Le Québec est au deuxième rang de l'échelle canadienne pour ce type d'investissement.

« Trop d'entreprises canadiennes ont de la difficulté à trouver les fonds nécessaires pour assurer leur croissance à long terme », conclut Mme Bertrand. « Les Fonds des travailleurs disposent d'un capital important qui est essentiel pour le démarrage et la croissance des entreprises.»

À propos de la FCCQ
Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :
Anik Le Marquand
Directrice des communications par intérim
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571 p. 3227
Cell : 514 502-0578
anik.lemarquand@fccq.ca